**CHARTE D’ENGAGEMENT - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

Le Pays Sud Toulousain s’est engagé dans la transition énergétique depuis 2009 avec la mise en œuvre de son 1er Plan Climat Energie Territorial (PCET) volontaire. Il a permis de développer à l’échelle du Pays Sud Toulousain un service Climat Énergie performant, qui accompagne quotidiennement les collectivités et les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique.

**Aujourd’hui les 3 communautés de communes de Cœur de Garonne, du Volvestre et du Bassin Auterivain ont confié au Pays Sud Toulousain** l’élaboration du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) règlementaire.

**Notre objectif est de poursuivre la dynamique engagée en devenant un Territoire à Energie Positive et en s’adaptant au climat de demain.**

La transition énergétique constitue une belle opportunité pour construire ensemble une démarche stratégique vertueuse pour le territoire, développer l’activité économique locale, créer de la valeur et encore renforcer la qualité de vie.

**Nous nous engageons solidairement dans cette trajectoire et nous avons besoin de chacun d’entre vous !**

L’enjeu climatique et énergétique est l’affaire de tous. C’est la raison pour laquelle le Plan Climat Air Énergie Territorial a vocation à mobiliser et fédérer dans la durée l’ensemble des forces vives du territoire.

Votre adhésion et investissement sont primordiales pour atteindre ces objectifs.

**Devenir partenaire du Plan Climat** **au travers de cette charte marque le début d’un travail de collaboration, de co-construction du monde à venir.** **Et nous nous en réjouissons !**

**Nous nous engageons à faire évoluer le plan climat dans une démarche d’amélioration continue en associant les acteurs engagés aux étapes d’évaluation et ainsi construire ensemble notre territoire de demain !**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Logo_lettre-couleur.jpg**Le président du Pays Sud Toulousain** | **Le président de la communauté de communes Cœur de Garonne** | **Le président de la communauté de communes Volvestre** | **Le président de la communauté de communes Bassin Auterivain** |

Vous considérez que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l’adaptation au changement climatique font partie des enjeux et des objectifs poursuivis dans le cadre de votre activité. **En choisissant des actions et en signant cette charte vous vous engagez, en tant que partenaire,** à agir sur les émissions et consommations dues à votre activité et de ce fait à agir le territoire :

# Energie :

* S’équiper d’appareils électroniques et de fournitures écologiques / économiques.
* Sensibiliser et veiller à l’intégration des gestes liées à la maitrise de l’énergie.
* Instaurer un suivi des consommations énergétiques par bâtiment.
* Mettre en place un système technique de régulation des consommations énergétiques.
* Réaliser un audit énergétique.
* Produire ou utiliser des énergies renouvelables.
* Réaliser des travaux de rénovation énergétique.
* Autres : ……………………………………………………………………………………………………….

# Mobilité :

* Inciter à l’utilisation de transports en commun (par une prise en charge financière, installation d’équipement vélo, de douches …).
* Mise à disposition de solutions pour réduire les déplacements (télé travail, téléconférence, salle de restauration…).
* Faciliter la mise en place d’un système de covoiturage entre salariés.
* Mener des actions de formation à l’éco conduite.
* Mettre en place un plan de déplacement.
* Equiper ma flotte de véhicules propres.
* Autres : ……………………………………………………………………………………………………….

# Déchet :

* Mettre en place un système de tri des déchets.
* Sensibiliser aux gestes liés à la réduction de déchets et moindre consommation de papier.
* Intégrer les logiques d’utilisation rationnelle de fourniture (impression recto-verso, réutilisation pour brouillon…).
* Réduire les déchets à la source.
* S’équiper d’un composteur.
* Autres : ……………………………………………………………………………………………………….

# Alimentation / Agriculture

* Avoir recourt à des produits locaux lors d’organisation d’évènement au sein de ma structure.
* Réduire les intrants (fertilisants et phytosanitaires) ;
* Optimiser le système d’irrigation.
* Pratiquer l’agriculture raisonnée.
* Pratiquer l’agriculture biologique.
* Installer des énergies renouvelables.
* Planter des haies.
* Autres : ……………………………………………………………………………………………………….

# Exemplarité et Collaboration :

* Définir des critères environnementaux dans les partenariats.
* Inclure des clauses environnementales et/ou relatives au développement durable dans mes achats.
* Constituer un groupement d’achat et/ou mutualiser ses achats.
* Mettre en place des challenges ou des défis au sein de ma structure.
* Relayer les principes de l’éco-responsabilité dans ma structure.
* Se rendre disponible dans les démarches du Plan Climat du Pays Sud Toulousain.
* Je m’engage à relayer cette charte auprès de mon réseau
* Autres : ……………………………………………………………………………………………………….

# Actions versées au PCAET :

****

**CHARTE D’ENGAGEMENT - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

**La structure:……………………………………………..**

**S’engage à contribuer à**

**Fait à : Le : Signature du responsable :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Logo_lettre-couleur.jpg**Le président du Pays Sud Toulousain** | **Le président de la communauté de communes Cœur de Garonne** | **Le président de la communauté de communes Volvestre** | **Le président de la communauté de communes Bassin Auterivain** |